

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE **Du 07 novembre 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 07 novembre, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de Monsieur BILLEROT Christophe, Maire.

<u>Présents :</u>	Mmes AUZANNET, DRILLAUD GAUVIN, FESTINO, GAILLARD, GERODOLLE, BROUSSARD, ALBERIC Ms BILLEROT, BAIN, BORDAGE, NAUD, SAINTON CAILLET
<u>Excusés :</u>	Ms MEUNIER, SAUVAGE, PARTHENAY, BRETEAU
<u>Absents :</u>	M. AUGER
<u>Pouvoirs :</u>	M. SAUVAGE à Mme ALBERIC M. BRETEAU à Mme AUZANNET
<u>Secrétaire de Séance :</u>	M NAUD Christophe

Date de convocation et d'affichage : 30 octobre 2018

Cette réunion est précédée d'une présentation des enjeux de la participation citoyenne par le Capitaine LASCOMBES de la Gendarmerie de St Maixent l'Ecole.

La séance débute à 21h 40

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance du 19 septembre 2018

Mr le Maire donne lecture du dernier procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

2. FIXATION D'UN TARIF POUR LA FOURRIERE MUNICIPALE

Le maire expose au Conseil Municipal que des animaux sont régulièrement recueillis par les agents du service technique et gardés plusieurs jours avant que leur propriétaire les réclame.

Ce service est chronophage pour les employés car ils doivent les emmener chez le vétérinaire pour vérifier si ces animaux sont identifiés, puis les enregistrer et les nourrir.

M le Maire propose donc, à l'instar des autres communes, de fixer un tarif pour ce service.

Une taxe de ramassage est proposée à 50 € et une taxe de séjour à 5€ par jour.

Le conseil municipal, unanime, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- AUTORISE M le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Délibération adressée en préfecture

3. FIXATION DE L'INDEMNITE AU NOUVEAU COMPTABLE

Un nouveau trésorier est arrivé à la Trésorerie de St Maixent l'école le 1^{er} octobre 2018 en remplacement de M COURREGES.

M le Maire demande au Conseil municipal de fixer une indemnité de conseil pour le dernier trimestre 2018.

Cette indemnité a été calculée par la Trésorerie et s'élève à 59€52.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision.

Délibération adressée en préfecture

4. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTIONS

M le Maire informe l'assemblée que la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 a entraîné une réforme totale des modalités de gestion des listes électorales.

Cette réforme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et mettra fin au principe de la révision annuelle des listes électorales.

Les listes électorales seront désormais établies par commune et de façon permanente.

Une commission de contrôle composée de membres du conseil municipal dont 3 de la liste majoritaire et 2 de la liste d'opposition (hors maire et adjoint) doit être constituée et transmise au préfet.

M le Maire demande donc aux membres du conseil de constituer cette commission.

LISTE PRINCIPALE : Mme FESTINO Laurence, Mme BROUSSARD Catherine et M. CAILLET Jérôme

LISTE D'OPPOSITION : Mme ALBERIC Nathalie et M. SAUVAGE Stéphane

Tableau adressé en préfecture

5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

TRAVAUX DES EMPLOYES

- Taille des arbres
- Installation des décorations de Noël
- Balayage des rues
- Débarrassage de l'ancienne mairie
- Livraison de la remorque des déchets verts chez les particuliers
- Fin de travaux à la MTL (réglage cloisons)
- Joints murs église
- Paillage

1) Point sur les arrêts maladie :

P PICHELIN jusqu'au 11 novembre

S FERNANDEZ jusqu'au 20 janvier 2019

2) RIFSEEP : compte-rendu du CTP

M le Maire donne lecture du compte-rendu du CTP du 16 octobre 2018.

Il apparaît que le collège employeur a émis un avis favorable mais que le collège personnel a émis un avis défavorable car elle induit une perte réelle de rémunération pour les agents.

M le maire précise cependant que le CIA devrait gommer cette perte de salaire mensuelle représentant la part IFSE.

3) Repas des aînés : choix du traiteur et du menu

Madame GERODOLLE fait part à l'assemblée qu'elle a contacté différents traiteurs pour le repas des aînés et demande aux élus de valider les devis et menus.

Après réflexion, le choix se porte sur l'entreprise CANIVET, traiteur à Vasles, pour un montant de 20€ par personne.

4) PCS : mise à jour à effectuer

Suite aux intempéries dans le sud de la France, la Préfecture a adressé un courrier à la maire pour que le PCS soit mis à jour et transmis avant le 31 décembre prochain.

Alain BORDAGE, Christelle GERODOLLE et Estelle DRILLAUD GAUVIN sont en charge de ce dossier.

5) Maintenance alarme

Le technicien qui avait installé l'alarme en 2010 est revenu pour s'occuper de la maintenance de cet équipement, il n'a donc pas été nécessaire de changer tout l'équipement.

6) Secteurs de distribution

Le tableau de répartition des secteurs sera diffusé par mail afin que chaque élu puisse se positionner.

7) Dissolution du SMC et gestion des déchets

Les élus de la communauté de communes vont devoir se positionner avant le 1^{er} janvier 2019 quant à la dissolution du SMC.

En effet, la communauté de communes de Parthenay Gâtine souhaitant se retirer, le coût de la gestion des déchets serait plus important.

Aussi, les élus envisagent de transférer cette compétence au CYCLAD car les emplois seraient préservés et le coût du traitement des déchets moins onéreux.

8) Remerciements

M le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu des remerciements de la famille DUDON suite à l'envoi de condoléances.

9) Parole aux adjoints

Estelle DRILLAUD GAUVIN informe l'assemblée que la cérémonie du 11 novembre aura lieu cette année à 10h ce qui engendre l'absence des porte-drapeaux habituels. Aussi, elle suggère de demander à des cadets de la défense de la commune ou toute autre personne volontaire.

Elle ajoute aussi que des textes de civils et de soldats seront lus par des élèves du groupe scolaire.

Enfin, elle termine en demandant des bénévoles parmi les conseillers municipaux pour préparer les tables et le vin d'honneur.

Christelle GERODOLLE rend compte de ses démarches effectuées pour l'organisation du téléthon (réponse des partenaires, achats effectués etc.) mais déplore le nombre de bénévoles.

Suzette AUZANNET fait part à l'assemblée qu'elle est allée au conseil d'école du 6 novembre. Une baisse des effectifs scolaires fait craindre une fermeture de classe en septembre prochain.

Elle ajoute que des travaux d'isolation sont à prévoir à l'étage du groupe scolaire.

Par ailleurs, elle informe qu'une nouvelle organisation a été mise en place par le personnel encadrant à la pause méridienne afin de surveiller les enfants qui se rendent aux toilettes.

Puis elle indique que lors du dernier conseil d'école le lâcher de ballon pendant le téléthon a été décrié car cette pratique n'est pas très écologique ainsi que la remise d'un cadeau à chaque enfant qui fait un don.

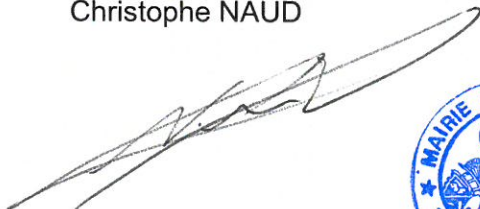
Christelle GERODOLLE lui répond que les ballons sont en matière biodégradable ce qui a priori ne pose pas de problème.

Toutefois, elle précise que la coutume des cadeaux et des ballons existant depuis plusieurs années, elle trouvait normal de la maintenir, mais réfléchit à la remplacer en 2019.

M le Maire informe les élus qu'il va prévoir une commission travaux afin de finaliser les travaux communaux (RD737, cantine, restaurant et MTL).

La séance est levée à 23H30.

Le secrétaire de séance
Christophe NAUD



Le Maire,
Christophe BILLEROT

